

Organisation de la formation

2 sessions par an

Nombre de stagiaires :
maximum 40 personnes par session

Lieu : IFA
10 rue Hannah Arendt
67200 STRASBOURG
N° d'existence : 4267P003067
N° Siret : 26670057400012

Locaux accessibles aux PMR

Contact référent handicap :

referenthandicap@chru-strasbourg.fr

Durée de la formation :

801 heures :

- 556 h de formation théorique et pratique en centre
- 245 h de formation clinique en milieu hospitalier et en entreprise de transport sanitaire

Horaires des cours :

Du lundi au vendredi, de 8h15 à 16h15

Dates et déroulement de la formation :

- **Session janvier 2027 :**
du 11 janvier 2027 au 25 juin 2027

Coût de la formation 2026 :

5 500,00 € de frais de scolarité +
100 € de droit d'inscription-frais de concours

Une convention sera établie avec les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg

Possibilité de restauration sur place.

Contact :

Tél : 03 69 55 31 11
Fax : 03 69 55 32 21
Courriel : ifa67@chru-strasbourg.fr

Dossiers à télécharger :
www.chru-strasbourg.fr/ambulancier

Objectifs pédagogiques

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires pour :

- Prendre en soins des patients à tout âge de la vie dans une situation singulière et dans le cadre d'un transport sanitaire sécurisé
- Réaliser un recueil de données cliniques du patient, mettre en œuvre des soins notamment ceux relevant de l'urgence et transmettre les données
- Contrôler et entretenir le véhicule adapté au transport sanitaire terrestre
- Assurer la traçabilité des informations liées au patient transporté et renseignement du dossier de prestation ambulancière
- Travailler en équipe, assurer la transmission de savoir-faire issus de la pratique professionnelle

Prérequis

Candidats ayant satisfait aux épreuves de sélection

Contenu du programme

conformément à la réglementation arrêtée du 11 juillet 2022 relatif aux conditions de formation de l'auxiliaire ambulancier et au diplôme d'ambulancier

- voir ci-dessous

Méthodes et moyens pédagogiques

- Techniques de pédagogie active
- Cours théoriques, travaux pratiques et travaux dirigés à l'IFA
- Mises en situation de problématiques professionnelles simulées
- Formation clinique en services hospitalier
- Stages en entreprise de transport sanitaire

Evaluation des acquis

- Attestation de présence
- Evaluation certificative modulaire selon réglementation permettant la délivrance du diplôme d'Etat
- Evaluation de la formation par les apprenants

Intervenants

Equipe pédagogique de l'Institut de Formation des Ambulanciers, médecins, cadres de santé, ambulanciers.

Coordinateur

M. Joany RAZAFINDRAZAKA, Directeur de l'IFA



Les chiffres de l'année 2025

Nombre d'étudiants entrés en formation : 60
Nombre d'étudiants présentés au diplôme : 60
Réussite au DEA : 51
Taux de satisfaction de la formation : 90 %

Contenu du programme

Bloc 1. – Prise en soin du patient à tout âge de la vie dans le cadre de ses missions (175 h)	1. Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner le patient et son entourage
	2. Accompagner le patient dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant le matériel adapté
	3. Mettre en œuvre des soins d'hygiène et de confort adaptés aux besoins et à la situation du patient
Bloc 2. – Réalisation d'un recueil de données cliniques et mise en œuvre de soins adaptés à l'état du patient notamment ceux relevant de l'urgence (210 h)	4. Apprécier l'état clinique du patient dans son domaine de compétences
	5. Mettre en œuvre les soins adaptés à l'état du patient notamment ceux relevant de l'urgence
Bloc 3. – Transport du patient dans le respect des règles de circulation et de sécurité routière (28 h)	6. Réaliser la préparation, le contrôle et l'entretien du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre afin de garantir la sécurité du transport
	7. Conduire le véhicule adapté au transport sanitaire terrestre dans le respect des règles de circulation et de sécurité routière et de façon adaptée à l'état de santé du patient
Bloc 4. – Entretien des matériels et installations du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre en tenant compte des situations d'intervention (35 h)	8. Utiliser des techniques d'entretien du matériel et des installations adaptées dans son domaine de compétences en prenant en compte la prévention des risques associés
	9. Repérer, signaler, traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien du véhicule, du matériel et des installations et en assurer la traçabilité
Bloc 5. – Travail en équipe et traitement des informations liées aux activités de l'ambulancier, à la qualité / gestion des risques (105 h)	10. Rechercher, traiter, transmettre les informations pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités et transmettre ses savoir-faire professionnels
	11. Organiser et contrôler son activité, coopérer au sein d'une équipe pluriprofessionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques
Stages (245 h)	- parcours Médecine d'urgence Adulte / Enfant (Service des urgences / SAMU-SMUR) : 70 heures ; - entreprises de transport sanitaire : 70 heures ; - structures de soins de courte et longue durée, soins de suite et réadaptation, EHPAD, enfant et adulte, psychiatrie et santé mentale en fonction du projet pédagogique de l'IFA et du parcours professionnel antérieur de l'élève : 105 heures.
Accompagnement pédagogique (3 h)	Suivi pédagogique

